



Académie de Reims

Déclaration SNES-FSU à la CAPA Avancement Accéléré d'échelon 13 février 2020

Aujourd'hui, se tient la dernière CAPA sur l'avancement d'échelon, alors que nous sommes toujours engagés dans une mobilisation d'une durée sans précédent contre le recul de nos droits à la retraite. Cette mobilisation montre chaque jour le vrai visage antisocial de nos gouvernants. Derrière des jeux de communication qu'ils maîtrisent parfaitement, se cache une réalité que les Français réalisent progressivement. Les Organisations syndicales sont confrontées depuis le début du mandat à des dirigeants sourds qui ont détruit le dialogue social, primordial dans notre Fonction Publique. Nous profitons de chacune des CAPA qui restent cette année pour dénoncer ces reculs, malgré les dénégations rectorales, et demander un retour au dialogue. Nous ne sommes certainement pas un syndicat réformiste qui soutiendra de telles attaques, nous sommes et resterons un syndicat progressiste qui se bat pour que les droits des collègues progressent, pour que les droits des collègues soient respectés, et ce en restant indépendant de tout pouvoir en place.

Aujourd'hui, dans cette CAPA AAE nous avons 255 collègues concernés dont 67 % de femmes et nous regrettons que tous les enseignants ne passent pas au rythme le plus rapide. Encore une fois, le SNES-FSU partage l'objectif de recentrer les rencontres avec les inspecteurs sur l'aide, le conseil et les échanges de pratiques professionnelles. Cependant, ces rendez-vous contraints par l'avancement accéléré sont souvent sources de tensions. Ils devraient toujours se dérouler avec « bienveillance » mais l'accent est trop souvent mis sur les carences et ils ne permettent pas une réelle reconnaissance du travail accompli.

Plus en détails :

- Sur les 121 au 6ème échelon nous avons 36 possibilités de promotion dont 72 % de femmes
- Sur les 134 au 8ème nous avons 40 possibilités dont 72,5 % de femmes.

Contrairement à l'année dernière nous constatons une disparité notable dans les promotions des personnels affectés en collège et en lycée (6ème échelon : Lycée 26 % des promouvables, 33 % des promus, 8ème échelon : lycée 36 % promouvables, 43 % des promus). Nous espérons que l'inspection saura être vigilante pour que les collègues en collèges ne soient pas pénalisés pour l'avancement.

De plus, tout comme l'année dernière, des disparités par disciplines subsistent : en Anglais 21 % des promouvables du 6ème échelon sont promus dans le projet, en documentation 0 %, en Mathématiques 21 %, en Histoire-Géographie 37 % et 42 % en Lettres Modernes. Au 8ème échelon l'anglais rattrape son retard avec 35 % de promus, l'histoire-géographie s'inverse avec 25 %, la documentation aussi avec 36 % et les mathématiques reviennent dans la norme imposée de 30 %.

Une réflexion doit être engagée pour lisser ces différences qui n'ont pas lieu d'être tant que l'avancement accéléré fonctionnera de cette façon. En espérant qu'un jour le dialogue social reprenne sa place et que nous puissions avancer dans une direction émancipatrice qui ne soit pas perte de sens pour tous, voire souffrance pour certains. Car comme le disent très bien des collègues personnels de direction de Rouen : en lieu et place de reconnaissance, nous voyons langue de bois et provocations.